

A propos...



L'essentiel de l'information économique sur l'Ile-de-France

L'Ile-de-France et les Pays d'Europe Centrale et Orientale : quelles relations commerciales à la veille de l'élargissement ?

De nouveaux débouchés...

Le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne accueillera dix nouveaux membres : huit États d'Europe centrale et orientale (Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie) et deux États méditerranéens (Malte et Chypre). L'Union européenne passera ainsi de 15 à 25 États membres et de 380 à plus de 450 millions d'habitants.

L'entrée de ces pays dans l'Union européenne n'entraînera pas un boom des échanges dans la mesure où les barrières douanières sont déjà très faibles et où le commerce avec les Quinze s'effectue déjà presque librement. En effet, l'intégration des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) est déjà très avancée puisqu'ils réalisent entre 50 et 75 % de leurs échanges avec l'Union européenne. L'Allemagne, l'Italie et la France sont leurs principaux partenaires.

L'Allemagne détient plus de 25 % des parts de marché dans les échanges avec les PECO et l'Italie 9 à 10 %.

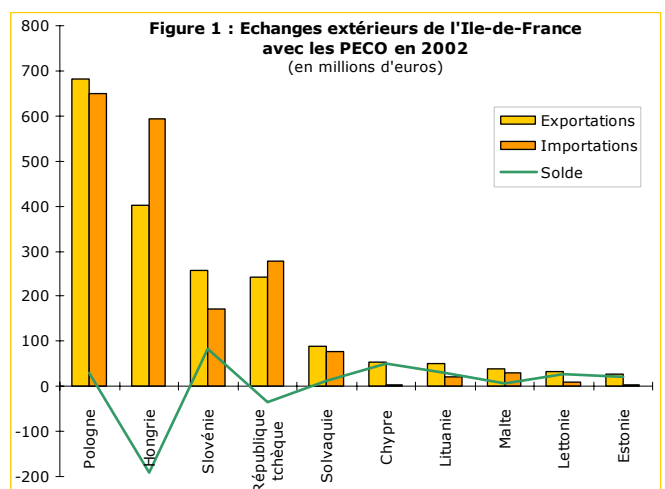
La France, avec 5 à 6 % de parts de marché, est en retard. Elle demeure en dessous de son potentiel d'échanges. Cette zone représente 3,4 % des exportations de la France et 2,6 % de ses importations (soit l'équivalent d'un pays comme la Suisse qui compte environ 7 millions d'habitants). C'est donc avec les pays frontaliers (Allemagne, Italie, Autriche, Grèce, Finlande) que les échanges avec les PECO sont les plus importants, la proximité géographique jouant un rôle primordial.

Avec des taux de croissance soutenus (compris entre 1,3 % pour la Pologne et 6,7 % pour la Lituanie en 2002), supérieurs à ceux enregistrés dans l'Union européenne, ces économies en phase de rattrapage offrent aux exporta-

teurs, notamment franciliens, des débouchés non négligeables, et ce, plus particulièrement dans deux secteurs bien représentés en Ile-de-France :

- les biens de consommation, notamment l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques, les cosmétiques et l'équipement de la maison. En effet, l'élévation progressive du niveau de vie dans ces pays tend à stimuler la demande de ce type de produits ;
- les biens d'équipement : les PECO reçoivent des flux importants d'Investissements Directs Étrangers (IDE) : il s'agit d'importations d'éléments nécessaires à l'installation des nouvelles usines et de produits semi-finis, notamment, par ces mêmes usines. Plus de 75 % des IDE ont pour but de répondre à la demande intérieure des nouveaux pays adhérents dont le niveau de vie est inférieur à celui des Quinze.

Ce sont autant d'opportunités à saisir pour les entreprises exportatrices d'Ile-de-France.



En 2002, l'Ile-de-France a exporté vers les dix pays candidats près de 1 900 millions d'euros, et importé plus de 1 850 millions d'euros, des

chiffres en légère baisse par rapport à 2001 (respectivement -2 % et -1 %), conséquence du ralentissement économique mondial, auquel les PECO ont cependant bien résisté.

Les échanges commerciaux entre l'Ile-de-France et les PECO sont excédentaires de 36 millions d'euros en 2002, au bénéfice de l'Ile-de-France. C'est avec la Slovaquie que cet excédent est le plus important (84 millions d'euros), notamment dans les équipements pour l'automobile.

Seuls sont déficitaires les échanges avec :

- la Hongrie (- 92 millions d'euros) du fait d'importations importantes d'appareils de réception, enregistrement du son et de l'image (51 % des importations en provenance de ce pays), et de machines de bureau et matériel informatique (18 %) et ce, malgré une forte progression des exportations par rapport à 2001, notamment de composants électroniques ;
- et la République tchèque (- 35 millions d'euros), les importations, notamment d'appareils d'émission, transmission du son et de l'image, et de produits en caoutchouc, ayant nettement augmenté entre 2001 et 2002.

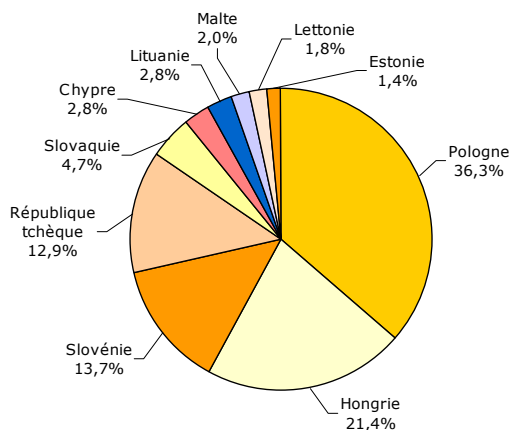
L'Ile-de-France représente près de 17 % des exportations de la France vers les PECO et 22 % des importations, se plaçant ainsi en tête des régions françaises pour le commerce avec ces pays. Toutefois, la part des échanges avec les PECO est moins développée en Ile-de-France que dans d'autres régions (Lorraine, Alsace, Rhône-Alpes ou Bourgogne par exemple).

La Pologne, premier partenaire de l'Ile-de-France

La Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque sont actuellement les principaux partenaires de l'Ile-de-France. Ces quatre pays représentent 84 % des exportations de la région vers les PECO et 92 % des importations.

La Pologne se révèle être le partenaire privilégié de l'Ile-de-France avec laquelle elle réalise plus du tiers des échanges avec les PECO. Ceci s'explique essentiellement par le poids de la Pologne dans l'ensemble de la zone en termes de population et de PIB (52 % de la population des dix pays candidats et près de 51 % du PIB total).

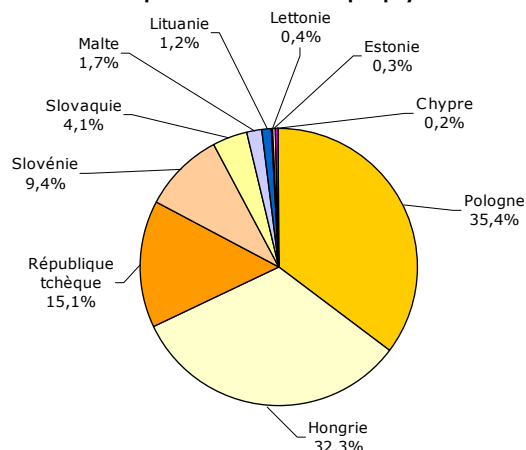
Figure 2 : Répartition des exportations de l'Ile-de-France vers les PECO par pays



On notera par ailleurs que le poids de la Slovaquie, aujourd'hui 3^e client et 4^e fournisseur de l'Ile-de-France parmi les dix pays candidats, s'est nettement réduit ces dernières années. En 1998, l'Ile-de-France réalisait près de 26 % de ses exportations vers les PECO avec la Slovaquie, contre 14 % en 2002. Les exportations vers ce pays ont ainsi reculé de 35 % en 4 ans.

De même pour les importations, qui ont diminué de 25 % entre 1998 et 2002, ne représentant plus que 9 % des importations franciliennes en provenance des PECO en 2002 contre 22 % en 1998. Ces évolutions traduisent en partie le désintérêt persistant des industriels slovènes pour le marché français, une conséquence du redémarrage des marchés de l'ex-Yougoslavie dans lequel ils fondent beaucoup d'espoirs.

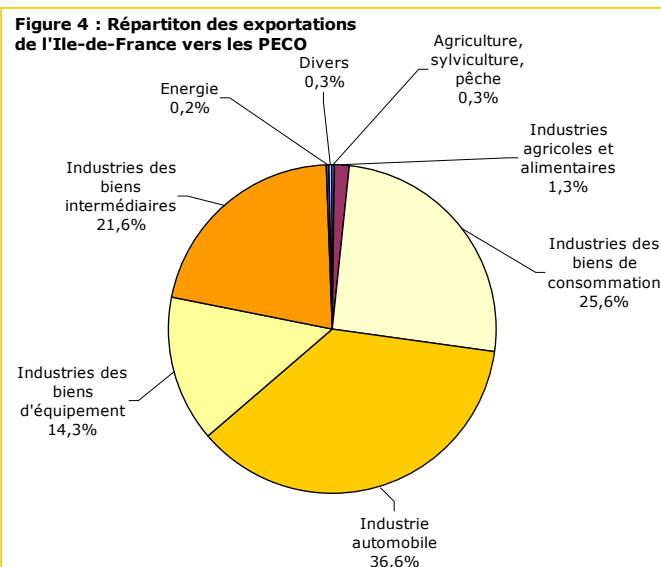
Figure 3 : Répartition des importations de l'Ile-de-France en provenance des PECO par pays



A l'inverse, sur cette même période, les exportations de l'Ile-de-France ont doublé vers la Hongrie (+ 109 %) et la Lettonie (+ 100 %). En terme d'importations, des évolutions très fortes ont également été enregistrées avec la Lettonie (les importations ont été multipliées par 8), mais aussi avec la Slovaquie (+ 217 %) et la République Tchèque (+ 190 %).

Le poids des biens de consommation

L'Ile-de-France exporte des produits à plus forte valeur ajoutée et les PECO des produits nécessitant davantage de main d'œuvre.

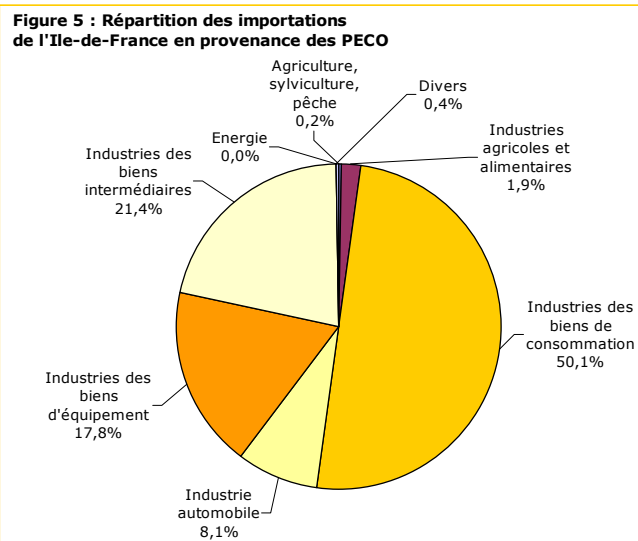


Les principaux produits exportés vers les PECO par l'Ile-de-France sont ceux de **l'industrie automobile** (37 % des ventes aux PECO), **des biens de consommation** (26 %), notamment les produits pharmaceutiques et les savons, parfums et produits d'entretien (qui font partie des dix premiers produits exportés vers les PECO), et **des biens intermédiaires** (22 %), principalement les produits de la parachimie et de la chimie organique.

	Exportations (millions d'euros)	Part dans le total des exportations vers les PECO (%)
Produits de la construction automobile	461	24,6
Produits pharmaceutiques	271	14,5
Equipements pour automobiles	220	11,7
Savons, parfums et produits d'entretien	70	3,7
Produits de la parachimie	66	3,5
Appareils d'émission et de transmission du son et de l'image	54	2,9
Produits de la chimie organique	50	2,7
Composants électroniques	50	2,7
Appareils de réception, d'enregistrement de reproduction du son et de l'image	44	2,3
Matériel médicochirurgical et d'orthopédie	42	2,2

Les **biens d'équipement** n'arrivent qu'en 4^e position (14 %) alors que ces produits occupent la 1^{ère} place dans les exportations totales de l'Ile-de-France (près de 28 % des exportations franciliennes). Or, la demande de biens d'équipement dans les PECO est importante

puisque fortement stimulée par les IDE (Investissements Directs Etrangers) entrant dans ces pays. Les exportateurs franciliens accusent donc un certain retard dans ce secteur. Il convient enfin de souligner que la part de l'industrie automobile et des biens de consommation dans les exportations franciliennes vers les PECO est supérieure à celle enregistrée au niveau national, ces industries étant fortement représentées dans la région.



Les **biens de consommation** concentrent la moitié des importations de l'Ile-de-France, proportion nettement supérieure à la moyenne hexagonale (27 % des importations françaises).

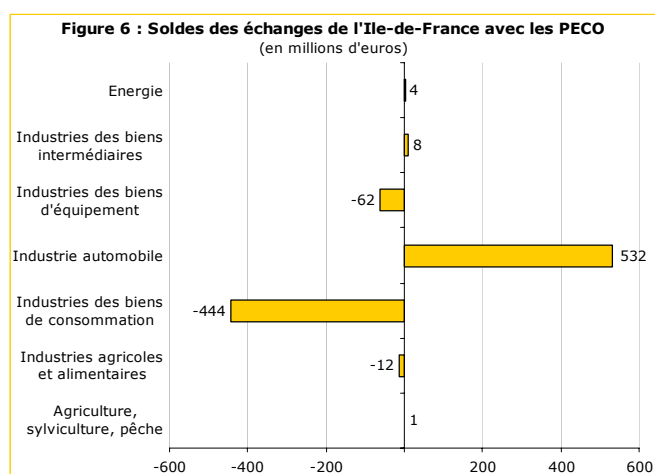
Il s'agit principalement des appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image (64 % des importations de biens de consommation), et des articles d'habillement et fourrures (17 %).

	Importations (en millions d'euros)	Part dans le total des importations en provenance des PECO (%)
Appareils d'émission et de transmission du son et de l'image	583	31,7
Articles d'habillement et fourrures	152	8,3
Machines de bureau et matériel informatique	134	7,3
Matériel électrique	110	6,0
Produits de la construction automobile	110	6,0
Meubles	70	3,8
Appareils domestiques	64	3,5
Composants électroniques	60	3,3
Appareils d'émission et de transmission du son et de l'image	58	3,2
Equipements pour automobiles	39	2,1

Les **biens intermédiaires** représentent 21 % des achats de l'Ile-de-France en provenance des PECO (matériel électrique, composants électroniques), les **biens d'équipement** 18 % (machines de bureau et matériel informatique, appareils d'émission, transmission, réception et enregistrement du son et de l'image), et **l'industrie automobile** 8 %.

Concernant le solde des échanges, trois secteurs enregistrent des déficits :

- les biens de consommation (- 444 millions d'euros), mais avec un excédent de 266 millions d'euros dans la pharmacie ;
- les biens d'équipement (- 62 millions d'euros) ;
- et les produits agricoles et alimentaires (- 12 millions d'euros).



C'est principalement grâce aux exportations de l'industrie automobile que la balance commerciale de l'Ile-de-France avec les PECO est excédentaire.

Au niveau national, seuls les échanges de biens de consommation et d'énergie sont déficitaires. Les autres branches enregistrent des soldes largement positifs. Cette différence entre l'Ile-de-France et la France s'explique en partie par le rôle de redistributeur des importations joué par la région francilienne sur le territoire.

Les entreprises franciliennes peuvent donc améliorer leur positionnement par rapport aux PECO. Il s'agit d'un enjeu majeur compte tenu des nombreux atouts économiques des pays de cette zone.

Ces pays disposent également d'un fort potentiel de développement de leur marché intérieur, ce qui se va se traduire par des hausses de la consommation intérieure et de l'investissement, induites par la croissance soutenue et l'amélioration progressive du niveau de vie.

Cet élargissement pose également des défis aux entreprises franciliennes en matière de compétitivité. Si les PECO représentent des débouchés commerciaux, ce sont aussi de nouveaux concurrents, principalement dans les activités à forte intensité de main d'œuvre ; en effet, ces pays présentent des avantages comparatifs en terme de coût du travail (très significatif dans certains secteurs —automobile et aéronautique par exemple—), mais aussi déjà dans des activités faisant appel à des niveaux de technologie intermédiaire.

Il est donc essentiel pour les entreprises d'Ile-de-France de mener une réflexion stratégique en terme de positionnement face à ces concurrents et de rester attentives aux conséquences de l'élargissement sur leur activité et leur compétitivité, et ainsi de s'adapter aux nouvelles conditions de marché.



CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PARIS - ILE-DE-FRANCE

Service Études

7, rue Beaujon - 75008 PARIS

Tél. : 01 55 37 67 67 - Fax : 01 55 37 67 68

etudeseco@paris-iledefrance.cci.fr - www.paris-iledefrance.cci.fr

Directeur de la publication : Patrice OMNES

Directeur de la rédaction : Martine DELASSUS

Maquette et mise en page : Thomas BERTAUD

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source.

Dépôt légal : en cours

ISSN : en cours

En savoir plus...

Sites Internet :

- Site sur l'élargissement de l'Union européenne, réseau des missions économiques dans les pays candidats, www.dree.org/elargissement
- Site "Europa, l'Union européenne en ligne", <http://europa.eu.int>
- Eurostat, Statistiques en bref ; europa.eu.int/comm/eurostat
- "Elargissement de l'Union européenne : un nouvel horizon", ACFCI, www.acfci.cci.fr
- Le commerce extérieur de l'Ile-de-France, résultats 2002, [www.paris-iledefrance.cci.fr/CRCI/ACTIONS/ ETU-DES_accueilcommext.htm](http://www.paris-iledefrance.cci.fr/CRCI/ACTIONS/ETU-DES_accueilcommext.htm)
- www.globalcorruptionreport.org
- www.bdbh.be/export/centre-information/publications/articles-2002/pays/12/peco-oieSauvages_fr.html
- http://oueba.univ-lille1.fr/afsemedee/communications/frederic_boccara.pdf
- www.ecsanet.org/conferences/ecsaWorld3/laserre.htm
- www.notre-europe.asso.fr/fichiers/NoteMJ9.pdf
- www.centreurope.org
- www.univ-paris13.fr/cepn/WP%20CEPN%202003-04.PDF
- www.minefi.gouv.fr/minefi/europe/index.htm
- www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=37452
- <http://europa.eu.int/comm/enlargement/report2002>
- www.czechinvest.org/ci/ci_an.nsf/ReasonsToInvest?OpenPage

Presse :

- "Elargissement de l'Union européenne : opportunités commerciales et appréciation des risques", Assexport n°70 - 1^{er} trimestre 2003 ;
- "2004 : l'Europe s'agrandit, des opportunités à saisir", Le nouveau courrier, n°108, mai-juin 2003 ;
- Dossier élargissement de l'Union européenne, Commerce International n°14, avril 2003 ;
- "Un élargissement délicat", Alternatives économiques – Hors série n°54, 4^e trimestre 2002 ;
- Le Monde de l'économie :
 - "La Coface évalue les risques des pays de l'élargissement", 28/1/2003 ;
 - "Questions-réponses, Elargissement", 4/3/2003 ;
 - "Un jeu à somme positive entre l'Union et les pays candidats", 8/4/2003 ;
 - "Faut-il élargir l'euro ?", 29/4/2003 ;
 - "Qui est gagnant à l'Est ?", 11/6/2003 ;
- Les Echos : "L'Est poursuit son rattrapage", 25/2/2003 ;
- La Tribune :
 - "Quelle stratégie d'investissement dans l'Europe élargie ?", 18/2/2003 ;
 - "Faut-il avoir peur de l'élargissement ?", 10/3/2003 ;
 - "Un impact marginal sur la croissance des 15", 11/3/2003 ;
 - "Nouveaux débouchés pour les labos", 12/3/2003 ;
 - "L'Est toujours attractif pour les entreprises", 12/3/2003 ;
- L'Expansion : "Europe de l'Est, vitalité post-communiste", Atlas de la croissance 2003, janvier 2003.